

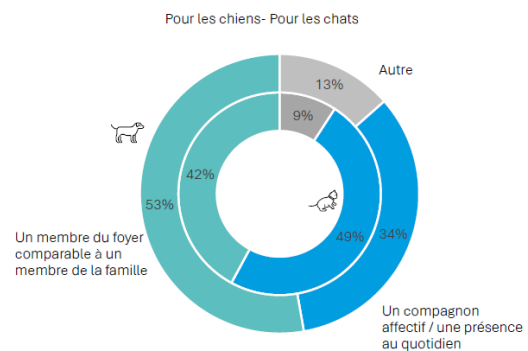
Obsèques animalières : une étude inédite révèle les attentes des Français face au deuil animalier

Les animaux occupent une place centrale dans les foyers français : 7 Français sur 10 ont aujourd'hui ou ont eu au cours des dix dernières années, au moins un animal de compagnie. Chats et chiens dominent largement, et 42 % des propriétaires considèrent leur animal comme un membre de leur famille. Dans ce contexte, l'étude « Les Français et les obsèques animalières » révèle un besoin fort de reconnaissance du deuil animal et d'évolution des solutions funéraires dédiées. Réalisée par le CREDOC pour le Syndicat de l'Art Funéraire (SAF), cette étude inédite met en lumière une attente forte de reconnaissance du deuil animalier et une évolution des besoins d'accompagnement et de rites funéraires dédiés.

Les animaux de compagnie, des membres à part entière des foyers français.

Les animaux de compagnie occupent une place importante dans les foyers français : 46 % des Français ont un chat, 36 % un chien, 10 % un poisson, 6 % un petit mammifère, 4 % un autre animal et 2 % un reptile.

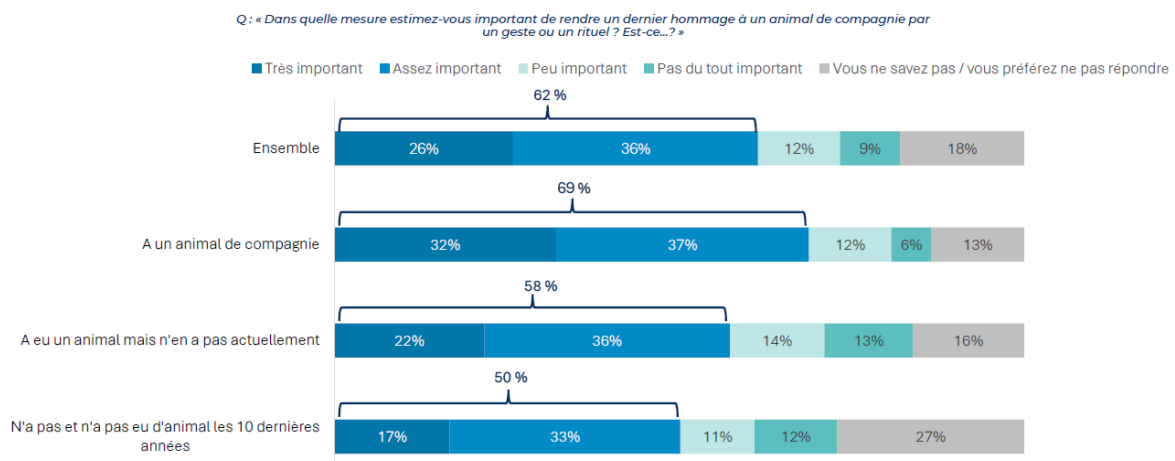
Plus largement, 42 % des propriétaires considèrent leur animal comme un membre à part entière de leur famille. Un attachement fort, qui se révèle particulièrement au moment de leur disparition.



La perte d'un animal est vécue comme un véritable deuil

Chaque année en France, environ 1,3 million de chats et 800 000 chiens décèdent. Pour les propriétaires, cette disparition constitue un véritable deuil : 80 % des Français considèrent la perte d'un animal comme une perte importante, comparable pour certains à celle d'un proche. Dans ce contexte, 70 % des propriétaires jugent important de pouvoir rendre un dernier hommage à leur compagnon disparu, un besoin reconnu et accepté par 62 % des Français.

Rendre un dernier hommage important pour 6 Français sur 10



Contacts presse :

Agence Le Bonheur est dans la Com' – 01 60 36 22 12

Ingrid Launay-Cotrebil launay@bcomrp.com - Karima Zanifi zanifi@bcomrp.com

Un besoin d'accompagnement et de rituels plus structurés

Aujourd'hui, environ un tiers des animaux de compagnie sont inhumés dans un jardin ou sur un terrain privé, tandis que 39 % des propriétaires choisissent l'incinération, le plus souvent sans récupérer les cendres. Après le décès, seule la moitié des propriétaires d'animaux estime avoir agi comme il le fallait, tandis qu'un quart indique qu'il aurait souhaité faire mieux.

L'étude met également en lumière un manque d'anticipation. La plupart des propriétaires n'ont pas réfléchi en amont au dernier hommage qu'ils pourraient rendre à leur animal, sauf lorsqu'ils ont déjà vécu cette perte. Seuls 25 % des répondants possédant un animal anticipent aujourd'hui les obsèques de leur compagnon. Cette anticipation pourrait pourtant être facilitée par un accompagnement et des rites adaptés.

Les attentes exprimées autour du dernier hommage confirment ce besoin de reconnaissance :

- 42 % des personnes ayant un animal souhaitent pouvoir conserver les cendres dans une urne, 58 % de la population estime cela acceptable ;
- 34 % souhaitent un temps de recueillement ou d'hommage, 47 % de la population estime cela acceptable ;
- 38 % souhaitent avoir la possibilité de déposer des objets souvenirs (photo, empreinte, objets personnels) sur le lieu de sépulture, 52 % de la population y est favorable ;
- 21 % souhaitent la mise à disposition d'une chambre funéraire en attendant l'incinération ou l'inhumation de l'animal, 33 % de la population estime cela acceptable ;
- 15 % souhaitent des soins de préparation pour le corps et de thanatopraxie, 28 % de la population y est favorable.

C'est l'un des grands enseignements de cette étude inédite : ces pratiques souhaitées par les premiers concernés, proches des rituels funéraires humains, apparaissent largement acceptées et socialement légitimes.

Le deuil animalier, une expérience humaine qui appelle de nouveaux accompagnements

L'étude met en évidence une demande croissante d'accompagnement face au décès d'un animal de compagnie : 45 % des propriétaires se déclarent favorables à au moins une forme de soutien ou de service dédié. Parmi les attentes exprimées figurent la possibilité de bénéficier d'un jour de congé payé (21 %), une meilleure information sur les solutions d'obsèques existantes (20 %) ou encore l'anticipation des prestations funéraires (18 %).

Une grande partie des Français considère le deuil animalier comme une expérience nécessitant reconnaissance, préparation et accompagnement.

Des cimetières et des sépultures mixtes humain - animal

Certaines solutions restent toutefois plus clivantes. Un tiers des propriétaires d'animaux souhaiterait pouvoir recourir à une inhumation ou à une dispersion des cendres dans un cimetière accueillant à la fois humains et animaux, mais cette perspective divise encore l'opinion, notamment chez les personnes sans animal de compagnie (35 % de répondants favorables).

Les solutions individuelles, comme l'incinération avec récupération des cendres, la dispersion dans un jardin du souvenir ou l'inhumation dans un espace dédié, apparaissent davantage consensuelles. Malgré ces réserves, 56 % des Français se disent favorables à une évolution de la loi permettant l'inhumation d'animaux dans les cimetières communaux.

Un budget alloué jusqu'au dernier hommage

Le secteur du soin aux animaux représente 6,6 milliards d'euros de dépenses annuelles réparties entre alimentation, hygiène, toilettage, soins vétérinaires, jeux et autres soins.

Dans ce prolongement, la moitié des répondants seraient prêts à consacrer jusqu'à 250 euros pour les obsèques d'un animal, tandis que 20 % accepteraient de dépasser ce montant, allant parfois jusqu'à 3 000 euros.

L'étude « Les Français et les obsèques animalières » démontre ainsi qu'au-delà de l'émotion individuelle, le deuil qui suit le décès d'un animal est un sujet social. Les Français expriment un besoin clair de dernier hommage, de solutions plus lisibles et d'un accompagnement mieux adapté à la réalité affective que représente la perte d'un animal de compagnie.

Méthodologie

Étude réalisée par le CRÉDOC pour le Syndicat de l'Art Funéraire (SAF) auprès d'un échantillon représentatif de 2 000 personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine, propriétaires d'animaux, anciens propriétaires d'animaux au cours des 10 dernières années, et personnes sans animal de compagnie.

L'enquête a été menée en ligne du 3 au 12 mars 2026, selon la méthode des quotas (sexe, âge, région, catégorie socioprofessionnelle, niveau de diplôme, type de foyer et taille d'agglomération). Les résultats ont été redressés afin d'assurer leur représentativité nationale.

A propos du SAF

Le Syndicat de l'Art Funéraire fédère et représente les fabricants de produits et services d'art funéraire, qui sont les fournisseurs de la filière des pompes funèbres. Il est garant des rites funéraires et veille à la possibilité du deuil pour chacun.
www.saf.fr